

PONT ROULANT - R484

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Former en initial ou en perfectionnement à la conduite et l'utilisation en sécurité des ponts roulants à commande du sol ou à cabine, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un pont roulant fourni par le client, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

PROGRAMME

PROGRAMME

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des ponts roulants :

- Définition de la manutention,
- Législation,
- Réglementation,
- Le pontier,
- Dangers généraux,
- Dispositions générales de sécurité,
- Règles de sécurité,
- Composants d'un pont roulant,
- Opérations de fin de poste,
- Suivi de l'engin,
- Notions de mécanique,
- Consignes en cas d'incendie.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des ponts roulants :

- Opérations de prise de note,
- Conduite et circulation,
- Positionnement du pont et de la charge,
- Balisage et signalisation,
- Mise en situation de chargement/déchargement,
- Opérations de fin de poste,
- Analyse des pratiques et commentaires,
- Notions de mécanique/maintenance.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des ponts roulants.

CONDITIONS

Public visé : Être âgé de 18 ans au minimum.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 6 personnes

Durée totale : 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (7 heures de test variables).